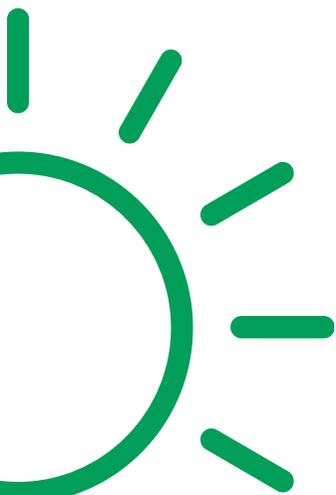




Les Jeunes CSC, c'est une force de plus de 20 000 membres de 15 à 25 ans, en Wallonie et à Bruxelles.

Nous informons les jeunes sur leurs droits, les accompagnons face aux injustices, les formons pour mieux comprendre la société et les mobilisons pour la changer.



TU AS DES QUESTIONS ? CONTACTE LE/LA PERMANENT.E DE TA RÉGION



Chaussée de Haecht, 579  
1030 Bruxelles  
[www.jeunes-csc.be](http://www.jeunes-csc.be)  
@JeunesCSC



PREMIÈRE ANNÉE DE TRAVAIL ?



PRENDS DES VACANCES JEUNES !

E. R. : Nel Van Slijpe, Chaussée de Haecht 579, 1030 Bruxelles – [www.jeunes-csc.be](http://www.jeunes-csc.be) - Ne pas jeter sur la voie publique

## QU'EST-CE QUE LES VACANCES JEUNES ?

Si t'as pas assez travaillé l'année précédente, tu n'as pas droit aux 20 jours de congés légaux. Mais tu peux rattraper ça, grâce aux vacances jeunes, à condition d'avoir moins de 25 ans.

Les vacances jeunes ont été inventées par les syndicats et la CSC s'est battue pour les obtenir !

## OBTENIR LES VACANCES JEUNES EN 5 ÉTAPES :

### 1 VÉRIFIE SI TU ES DANS LES CONDITIONS :

- Ne pas encore avoir eu 25 ans pendant l'année civile de fin d'étude ;
- Avoir terminé ou arrêté tes études l'année civile qui précède celle des vacances ;
- Avoir travaillé au moins un mois avant le 31 décembre de l'année civile de fin d'étude ;
- Travailler dans le secteur privé.

### 2 AFFILIE-TOI AUX JEUNES CSC



BESOIN D'AIDE DANS TES DÉMARCHES ?  
CONTACTE LE/LA PERMANENT.E DE TA RÉGION



PLUS D'INFOS  
SUR LES VACANCES  
JEUNES



### 3 FAIS TA DEMANDE :

- Avant de faire ta demande, tu dois épuiser tous les jours de vacances obtenus grâce à ton travail de l'année dernière.

**Adam a commencé à travailler en octobre 2024.  
Il a donc droit à 1/4 des 20 jours de congés légaux, soit 5 jours, en 2025.**

- Tu as droit à un complément de vacances jeunes pour arriver à 20 jours.

**Avec 5 jours de congés légaux, Adam a droit à 20 - 5 = 15 jours de vacances jeunes.**

- Remplis le formulaire "C103-vacances jeunes-travailleurs" une seule fois, le mois où tu prends tes premières vacances jeunes. Télécharge-le ici. 
- Dépose le formulaire dans un centre de services de la CSC près de chez toi.
- Ton employeur-euse doit faire une déclaration électronique.

### 4 PARS EN VACANCES 😎

Les vacances jeunes sont un droit obtenu grâce aux syndicats ! Si tu souhaites les prendre, ton/ta employeur-euse est obligé-e de te les donner avant la fin de l'année civile.

### 5 REÇOIS TON ALLOCATION VACANCES JEUNES

- Via l'allocation vacances jeunes, tu toucheras 65% de ton salaire, avec un plafond max.
- Tu peux calculer le montant de ton allocation ici.



- Tu n'es pas autorisé-e à avoir d'autres revenus pendant tes vacances.